



MAIRIE DE BUSSAC FORET

05.46.04.38.20

Secretariat.general@bussac-foret.fr

Mme le Maire

A

Société Brangeon Recyclage

SX environnement
4 Avenue d'aquitaine
33560 Sainte Eulalie

BUSSAC FORET, le 24 Août 2023

Messieurs,

Je souhaite porter à votre connaissance que l'unité foncière située « **5 Chemin les Sards** », parcelles **ZK 61, 65, 71** et voisin de votre activité est issue d'une cession d'immeuble appartenant initialement à un artisan.

Lors de la cession de cet immeuble en octobre 2021, il n'a pas été tenu compte de la réglementation du PLU qui prévoit que la zone **UY** est strictement réservée aux activités économiques et artisanales. Cette acquisition s'est donc faite en totale irrégularité avec la réglementation du PLU.

J'ai informé les propriétaires de cet état de fait, qui doivent entamer une procédure avec le vendeur.

Je vous prie d'agréer Messieurs, mes meilleures salutations.

Le Maire
Lise **MATTIAZZO**

